



## Rapport d'activité ORPC ROL 2019

### 1 Organisation et conduite

#### 1.1 Les tâches principales du personnel professionnel

- Gérer les effectifs de l'organisation régionale de protection civile (ORPC) et garantir leur formation et entraînement
- Mettre sur pied, organiser et diriger les rapports, cours de cadres et cours de répétition de compétence communale/régionale
- Gérer et garantir l'état opérationnel des constructions, du matériel et des infrastructures de l'ORPC
- Coordonner et conduire les engagements en situation d'urgence, dans l'appui des partenaires sécuritaires et autres instances, lors d'événements, ainsi qu'en soutien dans les interventions en faveur de la collectivité (IFC).

#### 1.2 Effectif du personnel professionnel (au 31.12.2019)

L'effectif du personnel professionnel représente 660% ETP (équivalent temps plein) et concerne 8 personnes au 31 décembre 2019. L'engagement d'un chef opération-instruction à plein temps, répondant aux exigences du domaine de la conduite opérationnelle et de l'instruction est prévu dans le 2ème trimestre 2020. Un chef d'équipe pour l'entretien du matériel et des constructions, poste à 100 % ETP, sera également engagé dans le même temps, ceci en remplacement du chef d'équipe précédent, qui a fait valoir son droit à la retraite statutaire, au 31 janvier 2020. La procédure d'analyse et d'examen des statuts du personnel professionnel de l'ORPC, datant de 2001 est en cours depuis la fin 2019, afin de proposer probablement pour le début de l'année 2021, un nouveau règlement du personnel professionnel de l'ORPC, modernisé et adapté au profil des prestations d'aujourd'hui.



## 2 Instruction et activités des contingents FIR-FAR

### 2.1 Effectif du personnel de milice (au 31.12.2019)

Au 31 décembre 2019, les contrôles de l'effectif sur le système PISA dénombraient 785 miliciens incorporés et formés.

#### Instruction de base des cadres et spécialistes, perfectionnement :

18 jeunes incorporés ont suivi l'école de formation de base au centre de compétence (CCPP) du service de sécurité civile et militaire du canton de Vaud à Gollion (SSCM).

16 personnes ont suivi des cours complémentaires au centre de compétence de Gollion (VD) et dans celui de Schwarzenburg (CH), accomplissant au total 68 jours de service.

7 personnes ont obtenu des qualifications leur donnant accès à une formation de cadre et ont été promus à un grade supérieur.

### 2.2 Travaux d'état-major / services d'instruction / entraînement des formations

#### 2.2.1 Article 36 LPPCi (cours de répétition)

Les cadres, spécialistes et soldats de l'ORPC se sont entraînés tout au long de l'année dans des services d'instruction répartis dans des phases d'apprentissage, d'entraînement et d'application, suivant le niveau technique recherché et les moyens en encadrement pouvant être engagés. Conformément aux directives du canton, l'ORPC a engagé ses six compagnies dans des cours de répétition propres à chacune des unités et selon les périodes suivantes :

Cp 2 ORPC – La Plaine, Chavannes	CC les 05 et 06.03.2019	CR FIR-FAR du 25 au 29.03.2019
Cp 1 ORPC – Le Croset, Ecublens	CC les 05 et 06.03.2019	CR FAR du 13 au 17.05.2019
Cp 3 ORPC – Fontadel, Prilly	CC les 05 et 06.03.2019	CR FIR-FAR du 17 au 22.06.2019
Cp 4 ORPC – Baumettes, Renens	CC les 20 et 21.08.2019	CR FAR du 07 au 11.10.2019
Cp 5 ORPC – Marcolet, Crissier	CC les 20 et 21.08.2019	CR FAR du 11 au 15.11.2019
Cp 6 ORPC – Roséaz, Bussigny	CC les 20 et 21.08.2019	CR FAR du 02 au 06.12.2019

506 miliciens ont donc réalisé 1'592 jours de service dans ces cours de répétition et sur les places d'instruction proposées par nos accords avec les communes, les services de sécurité des Hautes Ecoles UNIL et EPFL, ainsi que sur les places environnantes des constructions de l'ORPC. Certains d'entre eux, dont particulièrement les cadres, ont été engagés dans plusieurs phases de ces cours en compagnie. Les modules d'instruction sont définis et préparés pour chaque unité à entraîner et concernent les thèmes de l'aide à la conduite, la maîtrise des liaisons de téléphonie et des radios « Polycoms », les préparatifs de l'accueil, de l'assistance et de l'hébergement en cas d'urgence, dans les constructions définies, la recherche de personnes égarées (battues de recherche) et l'entraînement pour le délestage des autoroutes A1- A9, sur certains carrefours routiers régionaux. Ces deux derniers thèmes sont particulièrement traités sous le contrôle et le soutien de la POL.

Chaque année, un détachement d'une vingtaine de spécialistes de l'ORPC, incorporés dans le domaine assistance et sanitaire, s'engagent en soutien et sous la direction du Service de Transfusion Interrégionale de la Croix Rouge Suisse.

En 2019 et sur 9 journées d'engagement, ils (elles) ont effectué 95 jours de service et participé à la collecte de 2111 poches de sang validées sur 2560 donneuses et donneurs.

### **2.2.2 Article 27 LPPCi (interventions en situation d'urgence)**

- Engagement d'urgence – DELESTA (Accident sur l'A1/A9) le 10 avril 2019 (06h00 – 12h00)  
Alarme par la CTA et par le Piquet PCi VD

A 05h47 : réception de l'alarme de la CTA et mise sur pied de l'officier milicien de piquet, ainsi que d'une partie du personnel professionnel.

De 06h00 à 11h30 : alarme par pager d'une partie de la FIR ORPC et engagement sur le plan DELESTA 46 (carrefour de Praz et giratoire du Cimetière à Crissier).

13 miliciens sont engagés sur les deux sites pour le réglage du trafic, sous la conduite de la POL ; 4 membres du personnel professionnel sont en soutien.



Dès 11h00, le dispositif est levé et les miliciens engagés sont libérés du service, après les tâches de rétablissement.

- Engagement d'urgence – DELESTA (Accident sur l'A1) le 9 octobre 2019 (12h00 – 24h00)

Tragique accident mortel survenu sur l'Autoroute A1.

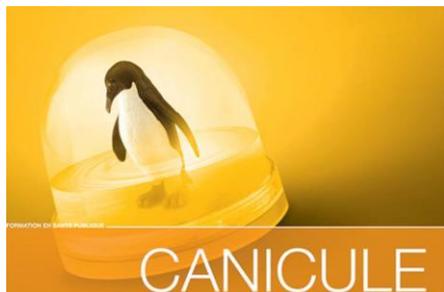
En préliminaire et pour votre information, lors d'un accident grave nécessitant la fermeture prolongée d'une autoroute, la Police cantonale vaudoise (Gendarmerie) alarme les spécialistes en régulation de trafic des ORPC concernées par le lieu de l'accident. Dans le cas de l'accident susmentionné d'abord l'ORPC de la ROL, puis dans un deuxième temps ceux de Lausanne District et de Morges.

Effectif complet engagé 25 miliciens et 5 professionnels de l'ORPC ROL, ainsi que 15 miliciens de l'ORPC Lausanne District, soit env. 45 personnes. L'ORPC Morges a été engagé sur son secteur.

La mission de la PCi consiste à fournir des contingents de miliciens formés à la gestion de la circulation de véhicules (plantons de circulation). Ceux-ci sont disposés sur les carrefours principaux, axes de circulation et les ronds-points bordant les autoroutes, afin d'influencer les parcours des files de véhicules selon les ordres définis par les concepts de la Gendarmerie vaudoise, ainsi que selon la situation du « chaos ». Il est à noter que la POL nous appuie dans la formation des plantons miliciens et que nous sommes dotés de matériel d'éclairage, de signalisation et de barrage, fourni par le SSCM et l'OFROU. Deux bases d'intervention sont déterminées sur le territoire de l'ORPC pour l'engagement des miliciens et du matériel, soit La Plaine à Chavannes-près-Renens (secteur SUD) et Les Alpes à Crissier (secteur NORD).

- Engagement "Canicule" au mois de juin 2019

En date du 24 juin 2019 à 13h30, après déjà quelques jours et nuits de forte chaleur, la Santé Publique vaudoise, par son état-major cantonal et les préfetures, ont déclenché le Plan canicule sur le territoire du canton. Dès ce moment, tous les partenaires se sont activés dans leur sphère d'action.



Les référents communaux, les SDIS et Samaritains, la POL et l'ORPC se sont relayés dès le mardi 25 juin en journée et soirée, jusqu'au 27 juin à midi, afin d'assurer que les 318 personnes qui figurent sur les listes définies soient visitées. Il est à noter toujours l'excellente collaboration et l'esprit de solidarité qui a régné à chaque instant dans ce partenariat, tout au long de la durée de l'engagement.

Pour l'ORPC, se sont environ 16 miliciens et une partie du personnel professionnel qui se sont engagés depuis le 25 et jusqu'au 27 juin 2019. La fin des mesures à prendre et la levée du Plan ont été communiquées par l'autorité le lundi 1er juillet 2019, dès 18h00.

### 2.2.3 Article 27a LPPCi (interventions en faveur de la collectivité)

- Engagement « 20 KM de Lausanne » samedi/dimanche 4 et 5 mai 2019 – en soutien de l'ORPC Lausanne District

La 38ème édition des 20 KM de Lausanne s'est déroulée aux dates susmentionnées en réunissant jusqu'à 24'000 participants sur les deux jours. 22 miliciens du contingent de l'ORPC ROL se sont engagés sur le week-end, sous la conduite du personnel professionnel, en soutien de l'Organisateur et de l'ORPC Lausanne District.

Leur mission principale consistait à gérer la circulation en approche et les parkings de la manifestation, sur la partie de l'ouest lausannois.



- Fête des vigneron (FÉVI) à Vevey (phase « opération » du 18 juillet au 11 août 2019

**Fête des 20  
Vigneron 19**  
Du 18 juillet au 11 août

Dans le cadre du dispositif sécuritaire global, la protection civile vaudoise a effectué environ 6800 jours de service entre la phase de montage, la phase dite opération et la phase de démontage. Ce sont plus de 1300 miliciens provenant de toutes les régions de protection civile du canton, qui ont œuvré sur les sites de la FEVI et particulièrement

durant les 30 jours de la phase opération. Une compagnie « ad hoc » de 200 miliciens provenant en partie de la région ORPC Riviera-Pays d'en Haut et renforcée à chaque fois par un contingent d'une ORPC des autres régions vaudoises a été engagée durant toute la période festive.

L'ORPC ROL est intervenue en mai durant une semaine, avec un groupe de 6 astreints dans la phase de montage, puis avec un détachement de 72 femmes et hommes miliciens, du 01 au 06 août 2019, en tournus 24h/24 et dans des missions d'aide à la conduite dans les postes de commandement, de gestion de la circulation aux abords des parkings officiels, de bouclage de zones et contrôles du trafic aux



alentours de l'Arène, de distribution de subsistance aux organes sécuritaires, de transports par véhicules de service et de gestion d'une centrale de transports, de pilotage des flux de personnes, lors d'évacuation de l'arène ou dans les débuts et fins de spectacles. Ce contingent a effectué 4033 heures de travail, dont 1448 ont été indemnisées (travaux de nuit entre 20h00 et 06h00, ainsi que les jours fériés officiels).

- Triathlon Lausanne 2019 – Grand Final des championnats du monde de triathlon du 29 août au 1er septembre 2019



Lausanne a accueilli la grande finale des championnats du monde de triathlon, avec des épreuves Elites et Juniors, dans de multiples catégories. Soucieux des athlètes populaires qui participent chaque année au Triathlon de Lausanne, le Comité d'Organisation a mis sur pied également une épreuve individuelle et une épreuve relais ouvertes à toutes et tous.

L'ORPC ROL s'est mobilisé en soutien de son voisin, l'ORPC Lausanne District, avec un contingent d'environ 90 mili-

ciens, encadrés du personnel professionnel et s'engageant dans la phase des préparatifs et des mises en place des dispositifs sécuritaires entre le 28 et le 30 août, ainsi que le jour même des courses principales, le dimanche 1er septembre 2019. La mission principale consistait à tenir les axes de courses par des plantons de circulation, sous le contrôle des polices de Lausanne et de l'ouest lausannois (POL).

- Marchethon CF Lausanne, samedi 5 octobre 2019 à Dorigny

Le 34ème Marchethon de Lausanne s'est déroulé le samedi 5 octobre 2019, en faveur des personnes atteintes de mucoviscidose. Il a réuni 1'122 participants qui ont, avec leurs familles, généré des promesses de dons d'environ CHF 75'000, montant qui sera versé intégralement à la Fondation de la Mucoviscidose. Celle-ci, depuis 1990, vient en aide aux adolescents et adultes de la Suisse entière en attribuant des soutiens financiers mensuels ou ponctuels, afin de les rendre le plus autonome possible.

45 incorporés cadres et personnel de milice, ainsi qu'une partie du personnel professionnel, ont soutenu la manifestation en assumant des missions de montage et démontage d'infrastructures, de contrôle de sécurité des parcours, de soutien sur les aires de départ et d'arrivée, ainsi que la tenue du stand d'information et régulation du trafic (parking).



- TELETHON 2019 - les vendredi et samedi 6 et 7 décembre dans l'Ouest lausannois

# TELETHON

Le SSCM, par la division PCi Vaud a donné son accord à l'ORPC, pour le soutien à la Fondation dans l'organisation du Téléthon 2019, ceci néanmoins en tenant compte de l'application de la nouvelle réglementation administrative

des interventions IFC, à l'article 27a (RIIPCi du 05.12.2018). Selon ce nouveau règlement, la charge financière incombe totalement à l'organisateur (Fondation Téléthon Action Suisse), dans un premier temps sans subvention cantonale ou de la région. L'ORPC ROL souhaite maintenir la tradition de ce service chaque année en décembre, tout en l'adaptant à ces nouveaux critères financiers. La manifestation s'est déroulée de la manière suivante :

La journée du vendredi 6 décembre 2019 était organisée dans le cadre du service IFC (intervention en faveur de la collectivité) et son financement pris en charge par l'ASTROL (Association pour le Téléthon dans la Région de l'Ouest Lausannois) ; l'activité de la PCi entre 06h00 et 20h00, un jour ouvrable et sauf le samedi, ne nécessite pas le paiement des indemnités horaires aux miliciens en service. En ce qui concerne la journée du samedi 7 décembre 2019, elle a été organisée sous la forme d'un engagement en volontariat et après recherche des miliciens qui se sont annoncés dans ce cadre.

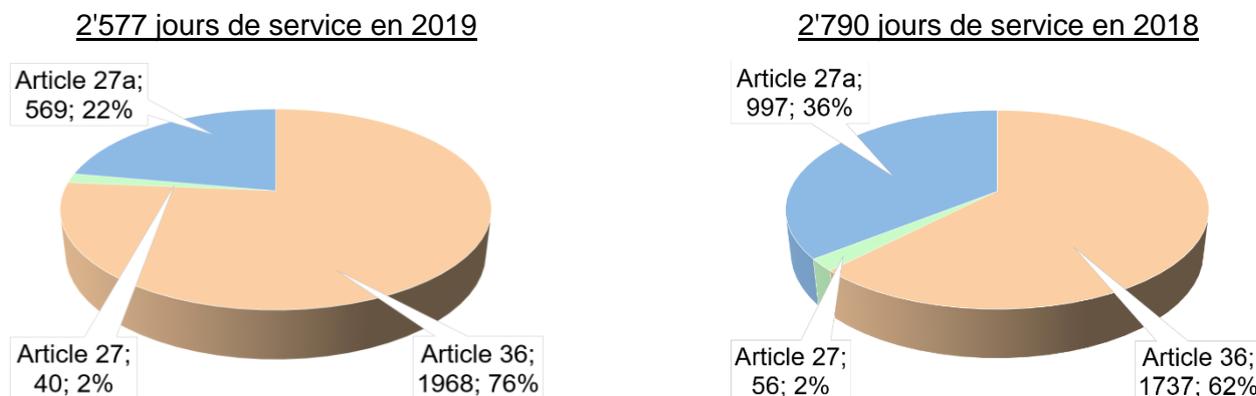
Nous espérons ainsi accompagner et soutenir nos partenaires des SDIS et autres associations de bénévoles, tout en assurant le bon déroulement de cette traditionnelle opération caritative et le maintien du meilleur montant possible de la collecte récoltée durant ces deux journées. Celle-ci se monte en 2019 à plus de CHF 45'000 qui seront versés à la Fondation.



Il est à noter que le Comité de direction de l'ORPC s'est prononcé à l'unanimité pour que le montant des frais du service, normalement facturé à la Fondation, soit pris en charge par l'ORPC et son budget pour l'instruction. Cette exonération est rendue possible par l'application de l'article 53 du règlement cantonal RIIPCi du 5 décembre 2018.

## 2.3 Jours de service

Tous ces exercices et interventions représentent pour l'année 2019 un total de 2'577 jours de service, effectués par 1'009 personnes. Ce chiffre est en légère baisse par rapport à 2018, et nous constatons également que la répartition entre les types d'interventions peut fortement varier d'une année à l'autre :



### Légende :

- Article 36 de la LPPCi : Cours de répétition
- Article 27 de la LPPCi : Interventions en situation d'urgence
- Article 27a de la LPPCi : Interventions en faveur de la collectivité

## 2.4 Officiers de piquet ORPC ROL

Au 31 décembre 2019, le groupe des officiers de piquet se compose de 5 cadres de milice, dont deux anciens et expérimentés. Ces 5 miliciens sont entourés dans leur mission par le personnel professionnel de l'ORPC. Il est à noter que nous avons perdu simultanément en cette fin d'année, trois des jeunes officiers de milice recrutés et formés entre 2018 et 2019. Les raisons en sont l'incompatibilité avec leur fonction professionnelle et sur la pression des employeurs pour deux d'entre eux, ainsi que dans un 3<sup>ème</sup> cas pour un départ à l'étranger.



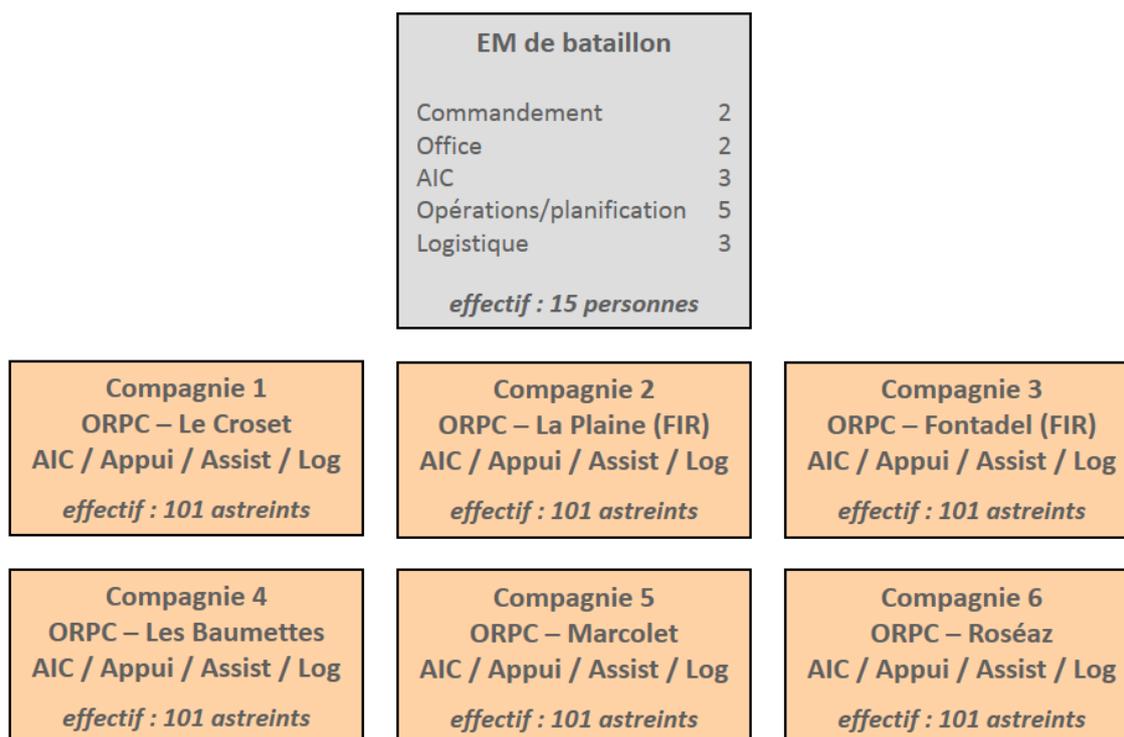
## 2.5 Structure du bataillon

D'un effectif réglementaire de 621 hommes, le bataillon regroupe un effectif réel de 789 personnes, dont 785 astreints miliciens actifs et formés et 4 professionnels. Il comprend entre autres un état-major de 13 officiers (son effectif réglementaire étant de 15), ainsi que 6 compagnies (type ORPC) représentant 776 cadres, spécialistes et soldats, y compris le contingent d'intervenants (FIR) de 82 cadres et spécialistes, tous porteurs de pager.

Effectifs réglementaires (dès 2019) :

EM ORPC	15
6 cp type ORPC (6x101)	606
<b>Total</b>	<b>621</b>

Maintien des distinctions FIR et FAR, et répartition sur deux sites du contingent FIR des porteurs de pagers, qui sont intégrés principalement dans les compagnies 2 (La Plaine-Chavannes-près-Renens) et 3 (Fontadel-Prilly).

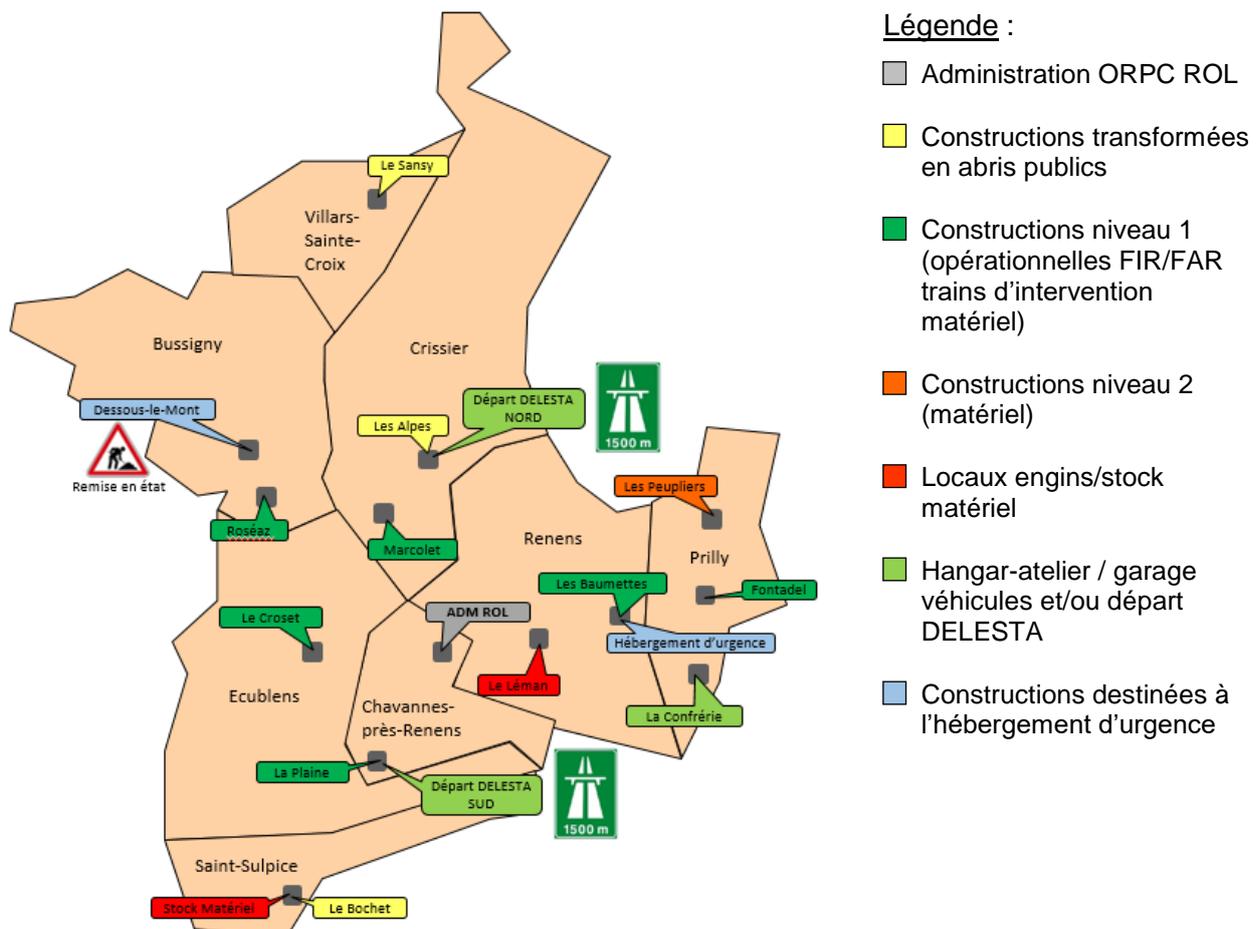


### 3 Dispositif logistique et territorial

#### 3.1 Constructions de l'ORPC et gestion des abris publics et privés

Entretenues par le personnel professionnel et de milice, les 8 constructions de protection civile, les deux locaux d'engins séparés, un atelier/hangar et les bureaux de l'administration composent l'essentiel du parc immobilier géré et utilisé par l'ORPC. Régulièrement contrôlés par les instances fédérales et cantonales, ces ouvrages sont en bon état et opérationnels.

Pour respecter les normes sécuritaires des établissements cantonaux d'assurance (AEAI), l'ORPC a apporté quelques modifications dans les infrastructures d'une partie de ses constructions, en y intégrant des éclairages agréés des chemins d'évacuation et des sorties de secours, ainsi que des détecteurs de fumée « acoustiques », dans les locaux concernés. Ces premières mesures, accompagnées dans certains cas par une assistance et un contrôle par des agents de sécurité ou des sapeurs SDIS qualifiés permettent la mise à disposition des ouvrages à ce jour équipés. La mise à disposition de nos constructions pour des locations au profit du domaine privé est néanmoins abandonnée. L'ORPC entre en matière pour des demandes du domaine publique (Hautes Ecoles – collectivités publiques – sociétés identifiées et connues par des demandes précédentes), ceci uniquement avec l'aval des municipalités des communes propriétaires, sous conditions de sécurité élargies et complémentaires, à titre tout à fait exceptionnel. En 2019, 11 locations de dortoirs, cuisines et réfectoires ont été comptabilisées sur toute l'année ; elles sont réparties dans la catégorie des sociétés locales des communes de l'Ouest lausannois, ainsi que des Hautes Ecoles (UNIL/EPFL).



Les contrôles périodiques de l'entretien des abris privés se sont déroulés dans le cadre des cours de répétition en compagnie et particulièrement pour deux d'entre eux. Au total, ce sont 311 abris (6'003 places protégées) qui ont été visités, 291 sont conformes et en ordre ; les 20 autres seront reconduits en 2020. Pour les statistiques, la région Ouest Lausannois dénombre 1'938 abris de pleine valeur, pour une totalité de 72'021 places protégées (au 31.12.2019).

Les 3 abris publics (en jaune sur le plan) sont d'anciennes constructions de l'ORPC et répertoriés aujourd'hui dans les places protégées au profit de la population. Ils font partie intégrante des contrôles périodiques réalisés par l'ORPC avec le concours de la section ouvrages du SSCM.

### 3.2 Véhicules de service et d'intervention

L'ORPC dispose actuellement d'un contingent de 10 véhicules de service : 6 bus « Vito-Mercedes » combinés pour le transport de 8-9 personnes + matériel + traction d'engins, 2 PUCH type militaire, deux véhicules légers, dont un pour le Piquet de l'ORPC et un autre pour le transport de matériel léger ; les dix sont la propriété de l'ORPC.



### 3.3 Dispositif d'alarme (POLYALERT) et essais de sirènes

Sur 451 sirènes fixes du dispositif cantonal vaudois POLYALERT, 12 sont enregistrées dans la région Ouest lausannois.

#### Essais de sirènes du 6 février 2019 :

##### Situation pour le district Ouest lausannois

Il s'agissait du quatrième test dans le cadre du dispositif POLYALERT.



##### Sirènes fixes

Sur les 12 sirènes fixes du district, toutes sont connectées sur POLYALERT et ont été testées selon les prescriptions.

Résultat : 11 en ordre, soit 1 sirène n'a pu être enclenchée manuellement sur son site.

##### Sirènes mobiles

Les 11 sirènes mobiles de l'ORPC ont toutes été testées sur leur capacité sonore. 4 sont posées en permanence sur des nouveaux véhicules et les 7 autres ont été montées sur d'autres véhicules de service.

Résultat : 11 en ordre, malgré la défectuosité du micro-tél d'un des nouveaux véhicules.

## 4 Mutations/promotions/libérations

### 4.1 Promotions

#### Au grade de premier-lieutenant

lt	Alfonso David	suppl cdt cp, cdmt ROL 6
lt	Thévenaz Joey	suppl cdt cp, cdmt ROL 5

#### Au grade de lieutenant

cpl	Dao Jérémie Khai	of assist, sct assist ROL 6
cpl	Masip Jonathan	of pi, sct appui ROL 2

#### Au grade de caporal

sdt	Berthoud Jérémy	sof aide cond, sct assist ROL 1
-----	-----------------	---------------------------------

#### Au grade d'appointé

sdt	Maillard Arnaud	pi, sct log cp ROL 3
sdt	Troxler Renaud	spéc RaP, sct AiC ROL 3



### 4.2 Libérations (spécialistes FIR / porteurs de pager)

plt	Senol Arda	of pi, sct appui ROL 1	1996-2019 / 239 jours de service
cpl	Casella Daniel	C cuis, sct log ROL 2	2002-2019 / 227 jours de service
cpl	Sanchez Jean-Sébastien	sof tm, sct AiC ROL 3	2003-2019 / 110 jours de service

### 4.3 Libérations (contingent FAR)

Au 31.12.2019, **28 incorporés**, dont 13 cadres/spécialistes et 15 soldats/recrues, ont été libérés de l'obligation de servir dans la PCi (année 1979 ou plus âgé).

## 5 Objectifs 2020 et nouvelles bases légales

### 5.1 Objectifs pour l'ORPC

#### Restructuration dans le cadre du personnel professionnel

- Engagement d'un chef opération-instruction et remplacement du chef d'équipe matériel-constructions. Ces deux postes sont à 100% ETP.
- Etude d'un nouveau règlement du personnel professionnel de l'ORPC.

#### Organisation et maintien du concept des services d'instruction au niveau compagnie

- Recherche de cadres et consolidation des fonctions de conduite à l'échelon commandement de compagnie.
- Entraînement des formations au niveau compagnies indépendantes dans des cours de répétition annuels et regroupement des cadres subalternes dans un « pool » engageable dans plusieurs périodes dans l'année (optimisation de l'encadrement).
- Recherche et formation de 2-3 officiers de piquet, ainsi que 10-15 nouveaux spécialistes FIR (porteurs de pagers), pour atteindre le contingent d'une centaine de FIR.

#### Amélioration et développement des moyens

- Répartition des lots de nouveau matériel technique reçus du SSCM et entraînement à leur utilisation.
- Suite des préparatifs en infrastructures pour l'hébergement et l'accueil en cas d'urgence.
- Consolidation et développement des moyens en trains d'intervention (matériel technique).
- Maîtrise du ravitaillement de ses propres troupes, des partenaires et de la population.
- Entraînement à la conduite dans les locaux fixes (PCR) et les structures mobiles (PCF).

#### Uniformisation et développement des procédures

- Suite des travaux et mise à jour des concepts principaux d'engagements (CODENG ROL)
- Consolidation du système de gestion des incorporés PISA et OM (comptabilité et gestion des constructions).

#### Consolidation de la collaboration avec nos partenaires

- Réussite des grands engagements en faveur de la collectivité, soit les JOJ Lausanne 2020 en janvier, les Championnats du Monde de hockey Lausanne-Zurich 2020, en mai et la participation active dans le soutien à la manifestation en mobilité douce de « Cap sur l'Ouest » dans les 8 communes du district de l'ouest lausannois (dimanche 27 septembre).
- PCV et POL dans les domaines de DELESTA Autoroutes et recherche de personne (batue) ; les SDIS, Samaritains, services régionaux et communaux pour le Plan canicule.

### 5.2 Corpus réglementaire PCi vaudoise

Les trois règlements sont maintenant entrés en vigueur :



**Protection civile**  
Vaudoise

- Règlement sur l'organisation et l'administration de la Protection civile vaudoise (ROAPCi) au 1<sup>er</sup> janvier 2019
- Règlement sur les interventions et l'instruction de la Protection civile vaudoise (RIIPCi) au 1<sup>er</sup> janvier 2019
- Règlement sur les ouvrages de protection (ROP) au 1<sup>er</sup> juillet 2019.

### 5.3 Révision de la loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi) du 4 octobre 2002

Après l'approbation par le Conseil fédéral en novembre 2018 du lancement de la révision totale de la loi sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi), les échanges parlementaires entre le Conseil national et celui des Etats ont eu lieu tout au long des sessions de 2019. Avec la révision de la LPPCi, le Conseil fédéral entend moderniser le système de la protection de la population et l'orienter sur les dangers et les risques actuels. Le parlement a soutenu cet objectif mais en raison des grandes divergences entre les cantons et le Conseil fédéral, plusieurs modifications ont été apportées audit projet de loi. Les premières conséquences sont les suivantes :

- Maintien du système des contributions de remplacement pour les abris (art. 61 à 67). La suppression de l'obligation de disposer d'un abri et des contributions de remplacement ou, à défaut, l'arrêt de la construction de nouveaux abris, ont été rejetées.
- La réduction et l'assouplissement de la durée du service obligatoire de la protection civile est maintenue ; elle devrait commencer au plus tôt à 18 ans et se terminer au plus tard à 36 ans. Le recrutement s'effectue entre 19 et 25 ans, au plus tard. La durée de service est de 12 ans ou 245 jours de service pour les soldats et sous-officiers. Pour les sous-officiers supérieurs et les officiers, la durée de servir va jusqu'à l'âge de 40 ans. La possibilité d'effectuer un service long est abandonnée.
- La réactivation d'un service sanitaire au sein de la protection civile est abandonnée.
- Les coûts liés au système d'information et de gestion du personnel de l'armée et de la protection civile restent à la charge de la confédération, celle-ci assurant l'exploitation et le développement dudit système.



## **6 Conclusion et perspectives d'avenir**

L'année 2019 s'est révélée assez chargée pour l'ORPC et la PCi en général, que ce soit dans les cours conventionnels, mais surtout dans les interventions en faveur de la collectivité (Fête des Vignerons et Championnat du Monde de Triathlon, entre autres). En 2020, ce sera « bis repetita », puisque le programme s'annonce « copieux » : les JOJ Lausanne 2020 en janvier, les championnats du Monde de Hockey sur glace à Lausanne (Malley) et Zurich, en mai, les championnats du Monde cyclistes à Aigle, en septembre et surtout pour l'ORPC ROL, le Cap sur l'Ouest dans les 8 communes du district, aussi en septembre et particulièrement la journée phare du dimanche 27 septembre 2020. La menace des canicules, des fortes pluies, des inondations et autres risques de catastrophes ou dérèglements climatiques nous poussent à rester vigilants et prêts à intervenir en toutes circonstances.

Nous profitons de remercier le Commandant de la PCi vaudoise et son état-major, pour le soutien technique et tactique, ainsi que nos autorités communales qui, par l'encadrement du comité de direction et du conseil intercommunal, nous apportent leur appui permanent. L'ORPC ROL, par son personnel professionnel et tout le contingent de milice, vous en est reconnaissante et vous assure de son dévouement et de sa disponibilité.

Chavannes-près-Renens, le 26 février 2020

Le Commandant de l'ORPC ROL

It col Pierre Annaheim

## Glossaire

AEAI	Association des <b>E</b> tablissements cantonaux d' <b>A</b> ssurance <b>I</b> ncendie
AiC	<b>A</b> ide à la <b>C</b> onduite
CACIB	<b>C</b> entre <b>A</b> ministratif <b>C</b> ommercial et <b>I</b> ndustriel des <b>B</b> aumettes
CCPP	<b>C</b> entre de <b>C</b> ompétence de la <b>P</b> rotection de la <b>P</b> opulation
CODENG ROL	<b>C</b> onduite <b>D</b> ans l' <b>E</b> NGagement <b>R</b> égion <b>O</b> uest <b>L</b> ausannois
cp/sct/gr	<b>comp</b> agnie/ <b>sect</b> ion/ <b>gr</b> oupe
CTA	<b>C</b> entrale <b>T</b> echnique d' <b>A</b> larmer
DELESTA	Délestage autoroutier
DGE	<b>D</b> irection <b>G</b> énérale de l' <b>E</b> nvironnement
DPMA	<b>D</b> étachement <b>P</b> oste <b>M</b> édical <b>A</b> vancé
ECA	<b>E</b> tablissement <b>C</b> antonal d' <b>A</b> ssurances
EM	<b>E</b> tat- <b>M</b> ajor
EMRCOL	<b>E</b> tat- <b>M</b> ajor <b>R</b> égional de <b>C</b> onduite de l' <b>O</b> uest <b>L</b> ausannois
EPFL	<b>E</b> cole <b>P</b> olytechnique <b>F</b> édérale de <b>L</b> ausanne
ETP	<b>E</b> quivalent <b>T</b> emps <b>P</b> lein
EVAM	<b>E</b> tablissement <b>V</b> audois d' <b>A</b> ccueil des <b>M</b> igrants
FAR	<b>F</b> ormation d' <b>A</b> ppui <b>R</b> égionale
FIR	<b>F</b> ormation d' <b>I</b> ntervention <b>R</b> égionale
FIROL	<b>F</b> ormation d' <b>I</b> ntervention <b>R</b> égionale de la région de l' <b>O</b> uest <b>L</b> ausannois
LPPCi	<b>L</b> oi fédérale sur la <b>P</b> rotection de la population et sur la <b>P</b> rotection <b>C</b> ivile
OFPP	<b>O</b> ffice <b>F</b> édéral de la <b>P</b> rotection de la <b>P</b> opulation
OFROU	<b>O</b> ffice <b>F</b> édéral des <b>R</b> OUtes
ORPC ROL	<b>O</b> rganisation <b>R</b> égionale de <b>P</b> rotection <b>C</b> ivile <b>R</b> égion <b>O</b> uest <b>L</b> ausannois
PCE	<b>P</b> oste de <b>C</b> ommandement <b>E</b> ngagement
PCF	<b>P</b> oste de <b>C</b> ommandement <b>F</b> ront
PCi	<b>P</b> rotection <b>C</b> ivile
PCR	<b>P</b> oste de <b>C</b> ommandement <b>R</b> égional
PCV	<b>P</b> olice <b>C</b> antonale <b>V</b> audoise
PISA	Système de gestion des incorporés
POL	<b>P</b> olice de l' <b>O</b> uest <b>L</b> ausannois
SDIS	<b>S</b> ervices de <b>D</b> éfense <b>I</b> ncendie et <b>S</b> ecours
SPSL	<b>S</b> ervice de <b>P</b> rotection et <b>S</b> auvetage <b>L</b> ausanne
SSCM	<b>S</b> ervice de la <b>S</b> écurité <b>C</b> ivile et <b>M</b> ilitaire
UNIL	<b>U</b> NIversité de <b>L</b> ausanne
USL	<b>U</b> nion des <b>S</b> ociétés <b>L</b> ocales